



## Table des matières

|   | <i>Page</i> |
|---|-------------|
| I. Introduction . . . . .   | 3           |
| II. Rapports entre les questions thématiques . . . . .  | 3           |
| III. Questions intersectorielles . . . . .  | 6           |
| IV. Moyens d'exécution . . . . .  | 16          |
| V. Vers un cadre cohérent et dynamique d'application des décisions adoptées à la dix-neuvième session de la Commission du développement durable : éléments constitutifs éventuels . . . . . | 23          |

## I. Introduction

1. À sa dix-huitième session, qui était la session d'examen du quatrième cycle d'application 2010-2011, la Commission du développement durable a entrepris une évaluation des progrès accomplis dans l'application d'Action 21<sup>1</sup> du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21<sup>2</sup> et du Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable (« Plan de mise en œuvre de Johannesburg »)<sup>3</sup>, en accordant une attention particulière aux difficultés et aux obstacles rencontrés lors du processus d'application et ayant trait au présent module thématique. Les thèmes couverts par ce module sont les transports, les produits chimiques, la gestion des déchets, l'industrie minière et le cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables. On trouvera dans le rapport de la session d'examen<sup>4</sup> un résumé établi par le Président, traitant des difficultés et obstacles rencontrés et proposant des approches possibles et des pratiques optimales concernant l'application des accords intergouvernementaux susmentionnés et présentant la voie à suivre définie par les ministres ayant participé au débat de haut niveau.

2. Le présent rapport contribue aux travaux de la Commission consacrés à l'examen des orientations et des mesures envisageables pour surmonter les obstacles à la mise en œuvre signalés dans le rapport de la session d'examen. À sa dix-neuvième session, la Commission du développement durable prendra des décisions au sujet des mesures pratiques et des initiatives à prendre pour accélérer la mise en œuvre du module thématique, en tenant compte des débats de la réunion intergouvernementale préparatoire, des rapports du Secrétaire général et d'autres sources.

3. Le présent rapport s'appuie sur de nombreuses sources, notamment des rapports nationaux, les conclusions de réunions régionales consacrées à l'application, ainsi que diverses contributions provenant des grands groupes, des commissions régionales et des institutions spécialisées, fonds et programmes des Nations Unies. Les incidences sur les orientations possibles des liens étroits qui existent entre les cinq thèmes du présent module y seront examinées. Les questions intersectorielles définies à la onzième session de la Commission y seront également

examinées. Le présent rapport est le produit de la Commission du développement durable. Les noms des États membres de la Commission du développement durable sont indiqués dans l'annexe I.



associées aux activités des quatre secteurs du module, particulièrement les transports.

10. Bien que le niveau historique et l'instabilité des cours du pétrole suscitent certaines inquiétudes quant à la sécurité énergétique et la dépendance à l'égard des combustibles fossiles, une révolution énergétique fondée sur le recours généralisé aux technologies peu génératrices de carbone pourrait être la réponse appropriée au problème du changement climatique. Selon le rapport *Energy Technologies Perspectives 2010*, certains signes indiquent qu'une telle révolution est déjà lancée. Les investissements dans les énergies renouvelables, avant tout éolienne et solaire,

partie des pays dont les ressources en eau potable sont extrêmement limitées, aussi bien en quantité qu'en qualité. C'est le cas, en particulier, des îles coralliennes de faible altitude, où les réserves d'eaux souterraines sont limitées et protégées seulement par un sol mince et perméable. En conséquence, la contamination des ressources suite à une évacuation des déchets ou à une gestion des produits chimiques agricoles inadéquates y est particulièrement problématique. De même, la pollution des mers, qu'elle soit due aux activités terrestres locales ou qu'elle vienne de très loin, transportée par les navires, met en danger l'économie de ces États, en raison de leur dépendance à l'égard du tourisme côtier et des ressources marines.

15. Le Système d'observation du cycle hydrologique du Pacifique a été mis en place en 2007 pour renforcer les capacités et les infrastructures des petits États insulaires en développement du Pacifique. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement fera paraître en 2011 un guide et un manuel sur la gestion intégrée des ressources en eau dans les petits États insulaires en développement, où seront réunies des informations et des données d'expérience provenant des petits États insulaires en développement des Caraïbes, du Pacifique, de l'Atlantique, de l'océan Indien, de la Méditerranée et de la mer de Chine du Sud.

### **III. Questions intersectorielles**

16. L'un des principaux problèmes de demain sera de concilier l'amélioration des conditions de vie et la réduction de l'empreinte écologique.

17. L'utilisation actuelle des ressources naturelles n'est pas viable et met en danger non seulement l'environnement, les services écosystémiques essentiels et la biodiversité, mais également la santé et le bien-être des générations présentes et futures. C'est pourquoi il est nécessaire de changer les modes de production et de consommation pour réussir à réduire la pauvreté, assurer la sécurité alimentaire à long terme, lutter contre le changement climatique et enrayer l'appauvrissement de la biodiversité. La série de mesures nécessaires pour rendre les modes de consommation et de production viables à terme est longue, mais l'utilisation plus efficace des ressources et de l'énergie y occupe une place centrale. Sont également nécessaires des mesures visant à sécuriser la gestion des produits chimiques et des déchets dangereux, à produire le moins de déchets possible et à en recycler le plus possible, ainsi qu'à favoriser les méthodes d'extraction minière et les systèmes de transport écologiquement rationnels.

18. La part du quintile le plus pauvre de la population mondiale dans le revenu ou la consommation totaux est de seulement 6 %. Depuis 1990, ce pourcentage a augmenté dans les pays à faible revenu mais a diminué dans ceux à revenu intermédiaire (tranche supérieure) (voir fig. I). Il faut que les consommateurs des pays développés et les consommateurs riches de tous les pays prennent l'initiative en adoptant des modes de consommation plus viables. La production industrielle doit également s'orienter vers une utilisation plus rationnelle des ressources, en réduisant la pollution et la quantité de déchets dont elle est à l'origine. Les entreprises des pays développés peuvent montrer la voie en offrant à leurs fournisseurs et partenaires du monde entier les technologies et le savoir-faire requis.



21. La gestion rationnelle des produits chimiques peut être à l'origine de progrès en matière de santé, d'hygiène du milieu, de sécurité économique et de perspectives de revenu. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement a conclu un partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement pour promouvoir la prise en compte de la gestion rationnelle des produits chimiques dans les plans de développement tels que les stratégies pour la réduction de la pauvreté et les stratégies pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Il faut pour cela bien définir la nature des rapports entre pauvreté et gestion rationnelle des produits chimiques et déterminer quels sont les politiques et programmes permettant de mettre en place une gestion des produits chimiques favorable aux pauvres. Il est également nécessaire d'examiner les risques chimiques pouvant découler des moyens d'application prévus dans les plans de développement et de réduire ces risques dès la planification.

22. La gestion des déchets et, particulièrement, ses rapports avec l'eau et l'assainissement, peuvent contribuer à préserver l'environnement (objectif 7).

23. Les petits États insulaires en développement connaissent des problèmes de déchets particuliers en raison de leurs faibles capacités d'absorption environnementales et socioéconomiques. Les pratiques de gestion des déchets actuelles ont entraîné la dégradation des récifs coralliens, des lits d'algues marines, des mangroves et des zones littorales, ainsi que des ressources en eau potable, rendant ainsi nécessaires des mises en garde concernant les risques sanitaires posés par de l'eau ou des aliments contaminés. Cela nuit au tourisme, à la pêche et même à la sécurité alimentaire.

24. Beaucoup de pauvres vivent de l'argent qu'ils gagnent grâce aux déchets. Des plans innovants de gestion des déchets, souvent à petite échelle, permettent de transformer ces déchets en ressources et contribuent ainsi à la réduction de la pauvreté et à l'égalité des sexes, de façon directe et indirecte.

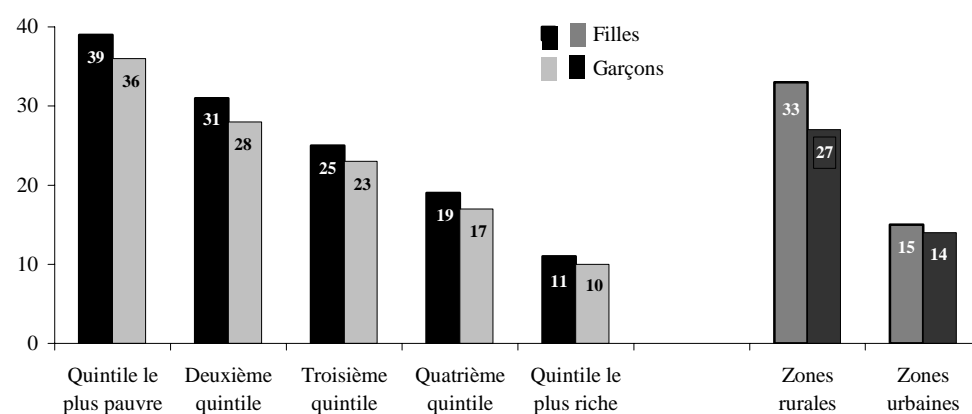
25. D'après les estimations nationales récentes de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, les déchets, y compris les eaux usées, comptent en moyenne pour 2,4 % des émissions nationales de gaz à effet de serre. La fermentation anaérobie des substances organiques dans les dépotoirs et les décharges illégales, qui produit du méthane, est en effet une source notable de ce type de gaz. Les déchets ont toutefois ceci de particulier qu'on pourrait les employer au contraire pour réduire considérablement



26. Le secteur des transports joue un rôle important dans la réalisation de l'objectif de l'enseignement primaire universel (objectif 2). Les données sur les ménages de 42 pays montrent que les enfants des milieux ruraux ont deux fois plus de chances de ne pas aller à l'école que ceux vivant en zone urbaine, notamment faute de moyens de transport<sup>9</sup> (voir fig. II). Dans les pays où moins de personnes ont accès au réseau routier, la proportion des filles inscrites à l'école est plus basse. Les écoles peuvent être éloignées et difficiles à atteindre et les familles préfèrent alors souvent payer les frais de transport pour les garçons<sup>10</sup>.

Figure II  
**Enfants non scolarisés selon la richesse des ménages et le lieu de résidence, garçons et filles, 42 pays, 2000 à 2008**

(En pourcentage)



Source : Rapport 2010 sur les objectifs du Millénaire pour le développement

27. L'étude statistique de la relation entre l'incidence de la pauvreté et le développement du réseau routier montre qu'un meilleur accès au réseau routier permet de réduire considérablement la pauvreté (voir fig. III). En plus de son influence bénéfique sur la pauvreté, l'accès de tous au réseau routier comporte plusieurs avantages, notamment : a) l'abandon éventuel de l'agriculture de subsistance de la part d'un nombre élevé de personnes vivant en zone rurale pour migrer vers les villes; b) l'augmentation de la valeur de terrains ruraux jusqu'alors isolés, après leur intégration à l'économie de marché; c) accroissement de la rentabilité de certains investissements; et d) accélération de l'acheminement de l'information et, par conséquent, augmentation de l'efficacité économique<sup>11</sup>.

<sup>9</sup> Ibid.

<sup>10</sup> *Trends in Sustainable Development 2010-2011*, Division du développement durable du Département des affaires économiques et sociales, New York, 2010.

<sup>11</sup> Ibid.



29. Si c'est le volume des transports qui est primordial pour l'économie, s'agissant

34. La question de la santé concerne tous les thèmes du cycle actuel. Plus de 25 % du fardeau que représente globalement la maladie est lié à des facteurs environnementaux, notamment l'exposition aux produits chimiques. Quelque 800 000 enfants par an sont touchés par l'exposition au plomb. Les empoisonnements involontaires coûtent la vie à environ 355 000 personnes par an. Dans les pays en développement, ces empoisonnements sont étroitement liés à des niveaux d'exposition excessifs à des produits chimiques toxiques, notamment des pesticides, et à leur utilisation impropre<sup>15</sup>.

35. L'expérience acquise en matière de promotion de la gestion durable des produits chimiques tend à montrer qu'il importe, pour réussir à faire intervenir le souci d'une gestion rationnelle des produits chimiques dans les plans de développement, de mieux comprendre les rapports entre santé et environnement. Dans cette perspective, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et l'Organisation mondiale de la Santé ont décidé de lancer un projet commun pour le développement durable visant à favoriser la prise d'initiatives politiques et à accélérer les changements devant être apportés aux institutions et aux investissements pour réduire les risques sanitaires liés à l'environnement. Des méthodes et des outils nouveaux permettent d'effectuer dans les différents pays des analyses de la situation et des évaluations des besoins afin de déterminer les priorités nationales puis d'établir des projets nationaux d'action commune.

36. Des pratiques défectueuses d'évacuation des déchets (par exemple les décharges à ciel ouvert, qui représentent le cas le plus fréquent dans les pays en développement) ont entraîné beaucoup d'effets indésirables sur la santé, notamment des infections cutanées et oculaires, des affections respiratoires et des maladies à vecteur telles que la diarrhée, la dysenterie, la fièvre typhoïde, l'hépatite, le choléra, le paludisme et la fièvre jaune.

37. La parité est une autre question intersectorielle importante qui recoupe les cinq thèmes. Les femmes ont par exemple tendance à produire une empreinte écologique plus réduite que les hommes, en raison de leurs modes de consommation plus durables. Les modes de vie et les habitudes de consommation des hommes, qu'ils soient riches ou pauvres, exigent généralement plus de ressources et sont moins viables que ceux des femmes<sup>16</sup>. Une empreinte plus « féminine » aurait moins d'impact sur l'environnement. Les femmes sont plus portées à recycler, à acheter des aliments biologiques et des produits écoétiquetés et attachent une plus grande valeur aux modes de transport peu gourmands en énergie. Elles font des choix de consommation plus éthiques, en s'intéressant de plus près à des questions telles que le travail des enfants et à des moyens d'existence viables et ont plus de chances d'acheter des produits ayant un « label social »<sup>17</sup>.

38. En outre, une part disproportionnée du fardeau que représente le choix de modes de vie durables pèse sur les femmes. C'est ainsi que tout en voulant faire des choix de consommation plus viables, elles ont néanmoins besoin d'aide pour réduire

<sup>14</sup> Disponible à l'adresse <http://unep.fr/scp/publications/details.asp?id=DTI/1211/PA>.

<sup>15</sup> Organisation mondiale de la Santé, *Preventing disease through healthy environments: Towards an estimate of the environmental burden of disease*, 2006; disponible à l'adresse [www.who.int/quantifying\\_ehimpacts/publications/preventingdisease/](http://www.who.int/quantifying_ehimpacts/publications/preventingdisease/).

<sup>16</sup> Johnsson-Latham, G. (2006), *Initial study of lifestyles, consumption patterns, sustainable development and gender*, Stockholm, Ministère du développement durable.

<sup>17</sup> Voir OCDE, « Gender and sustainable development: Maximizing the economic, social and environmental role of women », 2008.

leur impact sur l'environnement. Une étude sur les femmes et les modes de consommation durables en Suède a révélé par exemple que les tâches ménagères continuent de relever de leur responsabilité dans la plupart des familles. Elles n'ont donc souvent que très peu de temps, ce qui rend difficile la quête de modes de consommation et de vie durables. L'étude note que les politiques d'égalité des sexes

41. Les gouvernements peuvent encourager les entreprises à suivre les principes de la durabilité à l'aide de systèmes d'établissement de rapports de performance écologique et d'instruments internationaux. Des pays comme la France et la Suède s'appêtent à rendre l'établissement de ces rapports obligatoire<sup>20</sup>. Les entreprises sont maintenant plus nombreuses à publier ces rapports pour informer les consommateurs et les autres parties prenantes de leurs valeurs et pratiques écologiques et sociales dans leur pays et à l'étranger. La politique d'évaluation des entreprises en matière de durabilité aux fins de la promotion d'une production durable – axée sur les grandes sociétés multinationales – gagne certes du terrain, mais ses retombées sur les petites et moyennes entreprises le long de la filière d'offre mondiale ne se font sentir que graduellement. BeaugTJ0.1u2une p9s à



diverses étapes du cycle de vie des produits. On pourrait envisager de les ajouter aux thèmes actuels consacrés à la gestion des déchets, aux transports, aux produits chimiques et à l'exploitation minière.

#### **IV. Moyens d'exécution**

46. Ces deux dernières années, de multiples crises mondiales ont éclaté : alimentaire, énergétique, financière. L'instabilité des marchés de l'énergie et des produits primaires, les pénuries de denrées alimentaires à l'échelle planétaire et la raréfaction de l'eau ont, tout dernièrement, été éclipsées par une crise financière et économique dont les effets récessifs continuent de se faire sentir dans de nombreuses parties du monde. Le changement climatique, phénomène qui amplifie les effets de ces crises, rend la situation plus complexe. Ces effets se ressentent partout dans le monde et ont des conséquences bien précises sur la réalisation du développement durable et celle des objectifs du Millénaire pour le développement. Tout en posant manifestement une multitude de problèmes graves pour la communauté internationale et les gouvernements nationaux, la situation offre également de réelles possibilités de sortir du scénario de l'inaction<sup>24</sup>.

47. L'économie mondiale se remet d'une récession brutale, mais la reprise reste fragile. La crise de l'emploi dans le monde ne s'est pas résorbée, comme en témoignent les taux de chômage constamment élevés dans les principaux pays développés et la montée du sous-emploi et de l'emploi précaire dans de nombreux pays en développement.

48. Le besoin qu'éprouvent les pays donateurs d'assainir sans tarder leurs finances publiques pourrait remettre davantage en cause la disponibilité des ressources au moment où un appui soutenu devant permettre de progresser dans la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement est indispensable. De grandes incertitudes semblent toujours planer sur les perspectives de conclusion à court terme d'un cycle de négociation de Doha orienté vers le développement. La nécessité d'améliorer l'accès à de nouvelles technologies se fait de plus en plus pressante, notamment celles dont on a besoin pour s'adapter aux changements climatiques et en atténuer les effets.

49. D'après les estimations préliminaires de 2009 du secrétariat du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et son examen des budgets d'aide pour 2010, les membres du CAD étaient tous mal partis pour atteindre les objectifs du volume de l'aide fixés pour 2010 (voir fig. VI). En effet, selon les projections de l'OCDE, le montant de l'aide publique au développement pour 2010 représentera un manque à gagner de 18 milliards de dollars (aux prix et aux taux de change de 2004) par rapport au



*Source* : Objectif 8 du Millénaire pour le développement : The Global Partnership for

particulier s'est engagée à accorder des prêts d'un montant de 14 milliards de dollars en 2009, soit une augmentation de 20 % par rapport à 2008<sup>26</sup>.

51. Les taux de réalisation des objectifs fixés au titre de l'aide aux pays les moins avancés ont été décevants. Les toutes dernières données montrent que le montant global de l'APD du CAD s'est élevé à 0,09 % du revenu national brut des pays donateurs en 2008, très nettement en dessous de l'objectif de 0,15 % qui leur avait été fixé<sup>25</sup>. L'aide à l'Afrique a considérablement augmenté à la suite des appels persistants lancés dans ce sens, mais pas suffisamment pour atteindre l'objectif fixé lors du Sommet de Gleneagles. Pour ce faire, l'aide publique au développement à l'Afrique aurait dû en 2009 dépasser le montant de 61 milliards de dollars.

52. Le développement de deux autres groupes de pays, les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés sans littoral, doit retenir l'attention.



la gestion des déchets, etc. La notion d'économie verte cadre donc avec tous les thèmes du cycle actuel de la Commission du développement durable. Passer à une économie verte signifie donc favoriser les investissements dans une production viable plus économe en ressources, ce qui en principe devrait améliorer le bien-être en faisant plus et mieux avec moins. Les procédés de production durable réduisent l'utilisation et l'épuisement des ressources et entraînent moins de pollution. Stimuler la demande de produits plus viables en favorisant des modes de consommation durables peut également offrir de nouveaux débouchés à des entreprises qui adoptent ces procédés de production, ce qui leur permet d'accroître leurs recettes et de créer de nouveaux emplois.

59. Les industries productrices de matériaux de base (fer et acier, produits chimiques, ciment, aluminium, pâtes et papier) sont au nombre de celles qui consomment le plus d'énergie. Ces industries lourdes peuvent difficilement être considérées comme des industries vertes en puissance. En revanche, la réduction de leur impact sur l'environnement, et en particulier de leur empreinte carbone, est une tâche d'importance critique. L'utilisation accrue de matériaux recyclés plutôt que de matières premières offre d'importantes économies d'énergie. Les transports, qui sont essentiels pour les activités économiques quotidiennes, engendrent également de nombreux coûts écologiques, économiques et sociaux. On peut citer notamment les embouteillages, la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, l'épuisement des ressources, les atteintes portées à la santé et au bien-être de l'homme par la pollution atmosphérique, le bruit et les accidents de la circulation.

60. Des inquiétudes ont été exprimées dans diverses instances internationales et en particulier dans le cadre de la Commission du développement durable et des préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, au sujet du fait que les mesures en faveur d'une économie verte adoptées de manière unilatérale ou sélective, risque de conduire à un protectionnisme écologique prenant éventuellement la forme de normes écologiques, de subventions et de taxes aux frontières.

61. Cela étant, le passage à une économie verte peut offrir des perspectives commerciales aux pays en développement comme aux pays développés dans certains secteurs économiques. C'est ainsi que le Brésil jouit d'un fort avantage comparatif dans le domaine du bioéthanol. Ces perspectives s'étendent notamment aux marchés mondiaux en pleine expansion de produits issus de l'agriculture biologique et de la biodiversité susceptibles de créer des avantages à la fois économiques et écologiques. Le financement du commerce et la facilitation du commerce peuvent jouer un rôle important en aidant les pays en développement à avoir accès aux marchés mondiaux de produits et services écologiques. Il est indispensable d'explorer les liens entre le commerce et l'économie verte pour s'assurer que le système d'échanges multilatéraux peut favoriser des échanges plus libres de technologies et de produits écologiquement rationnels, un meilleur accès des pays en développement aux débouchés et un transfert de technologies des pays développés vers les pays en développement, tout en évitant de verser dans le protectionnisme écologique.

62. Le commerce peut jouer un rôle vital de lien entre la production et la consommation durables, deux éléments essentiels du passage à une économie verte. Un système commercial international fonctionnel pourrait offrir plus de débouchés à des produits et services qui respectent l'environnement et en améliorent l'état. La







72. Les modes de consommation et de production durables, sont avec l'élimination de la pauvreté et la protection des ressources naturelles au cœur du développement durable comme le note le Plan de mise en œuvre de Johannesburg. L'ordre du jour consacré aux modes de consommation et de production durables englobe d'importants aspects liés aux problèmes que pose chacun des domaines thématiques